



Assemblée Générale Ordinaire du mardi 18 décembre 2012

Bateau Bel Ami – Port Debilly – Paris

Rapport moral présenté au nom du Conseil d'Administration
par

Monsieur André ROSSINOT, Président de l'association

L'an dernier, notre association avait tenu son Assemblée Générale annuelle au Conseil régional de Lorraine, en présence de Jean-Pierre Masseret, Président de la région Lorraine, d'Alain Gest, Président de Voies navigables de France et de Christian de Lavernée, Préfet de Lorraine, Préfet coordonnateur des études Saône-Moselle.Saône-Rhin, aujourd'hui remplacé par Nacer Meddah.

A cette occasion, de nombreux acteurs territoriaux s'étaient exprimés sur le projet de liaison fluviale à grand gabarit Saône-Moselle : chargeurs et chefs d'entreprises désireux de voir de nouvelles voies d'approvisionnement et d'exportation s'ouvrir, acteurs économiques impliqués dans le projet de plate-forme multimodales et multisites de Lorraine, élus mobilisés afin de conforter l'objectif de réalisation du projet à l'horizon 2025.

Deux messages de soutien à l'action de notre association, émanant de la Commission de la Moselle et de l'association Seine-Nord Europe (présidée par Philippe Marini, Président de la Commission des Finances du Sénat et Sénateur-Maire de Compiègne), ont également été rendus publics lors de cette dernière Assemblée Générale.

Cette nouvelle Assemblée Générale, organisée à Paris, se déroule dans un contexte particulier avec le lancement récent par Frédéric Cuvillier, ministre chargé des transports, d'une mission sur la faisabilité financière de Seine-Nord Europe, confiée à l'IGF et au CGEDD, et la mise en place d'une Commission chargée de « trier, hiérarchiser et mettre en perspective les grandes infrastructures » du Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT).

A. Rappel de nos principales activités depuis l'AG 2011

- Les candidats à l'élection présidentielle de mai 2012 interrogés sur leur vision du transport fluvial et de ses grands projets

Au cours du printemps 2012, notre association a été particulièrement active lors de la campagne présidentielle. Tous les candidats à cette élection ont été interrogés par le Président de l'association sur leur vision de l'avenir du transport fluvial en France, leur détermination à réaliser le projet Seine-Nord Europe et leur soutien au bon déroulement du débat public relatif au projet Saône-Moselle.Saône-Rhin.

Parmi les réponses reçues, nous retiendrons celle en date du 26 avril 2012 de François Hollande, futur Président de la République. Alors candidat, il avait souhaité « *affirmer son engagement en faveur d'un vrai report modal dans lequel le transport fluvial a toute sa place* ». Pour François Hollande, « *remettre à niveau et moderniser les réseaux existants doit constituer (...) une priorité* », en ajoutant qu'il « *faudra concilier cette priorité avec un autre objectif majeur qui est de préparer l'avenir en identifiant les projets de nouvelles infrastructures qui devront être engagés.* »

Emettant le souhait « *durant (son) quinquennat, de mettre l'accent sur les projets à fort impact socio-économique et environnemental contribuant à l'irrigation du territoire* », François Hollande concluait sur « *l'examen attentif* » dont feront l'objet les infrastructures ferroviaires et fluviales en précisant que « *les projets Seine-Nord Europe et Saône-Moselle.Saône-Rhin, dont (il) ne remet pas en cause l'intérêt, ni en termes de report modal, ni en termes de maillage du territoire, s'inscriront dans cette démarche.* »

- La participation à la préparation du débat public Saône-Moselle.Saône-Rhin

Au cours de l'automne 2011, l'agence Stratis, missionnée par Voies navigables de France (VNF), a mené une étude de contexte auprès de 130 acteurs français et étrangers sur le projet. Globalement, cette étude a démontré un intérêt fort du milieu socio-économique, notamment des différentes filières industrielles.

Différents membres de notre association, acteurs socio-économiques et élus des territoires, ont été interrogés dans le cadre de cette étude, qui a mis en évidence une certaine concurrence entre les deux branches du projet. Lors d'une première restitution de cette étude à l'occasion du Comité technique du 9 novembre 2011 à Lyon, VNF a également évoqué « *un projet en 'Y' mal assimilé* » ainsi qu'une forte attente vis-à-vis des études en cours.

Pour préparer le débat public, VNF a en effet lancé plusieurs études. L'étude socio-économique d'estimation de trafic, commune aux deux projets, et l'étude technique et environnementale spécifique à Saône-Rhin (celle sur Saône-Moselle étant déjà achevée) devraient être bouclées au premier trimestre 2013.

VNF a également proposé des ateliers thématiques. Lancés en juillet 2012 et organisés dans les principales métropoles européennes concernées par le projet, ces ateliers avaient pour objet les questions liées aux couloirs de passage, à l'environnement, à l'eau, au développement économique territorial et à l'intermodalité.

Notre association a participé activement à ces ateliers thématiques qui ont pour objectif d'enrichir, par la concertation et le dialogue avec l'ensemble des parties intéressées, le dossier support au débat public actuellement préparé par VNF. La tenue des derniers ateliers est actuellement suspendue.

Comme le souligne la motion qui sera présentée lors de la rencontre-débat consécutive à cette Assemblée générale, notre association montre un soin attentif au respect de la lettre et de l'esprit de la loi Grenelle 1. Ainsi, la complémentarité qui pourrait être mise en avant entre les projets Saône-Moselle et Saône-Rhin ne devra pas conduire, en cas d'impossibilité de financement, à un rejet qui s'apparenterait à un « tout ou rien ». Cela constituerait un abus d'interprétation de la loi Grenelle 1 auquel notre association s'opposera.

- Le renforcement de la représentativité de l'association

En vue de ce débat public, l'association s'est attachée à renforcer sa représentativité territoriale au travers de nombreux contacts avec de potentiels membres stratégiques. Ces différents contacts directs, courriers de sensibilisation et diffusion de mémos sur le projet Saône-Moselle ont permis d'obtenir l'adhésion de 12 nouveaux membres depuis la dernière Assemblée Générale :

Réseau consulaire :

- Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale de Provence-Alpes-Côte d'azur ;
- Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale de Champagne Ardenne ;
- Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale de Bourgogne ;
- Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges.

Collectivités locales et établissements publics de coopération intercommunale :

- Conseil Général de Haute-Marne ;
- Ville de Chaumont ;
- Ville de Luxeuil-les-Bains ;
- Communauté d'Agglomération Chalon Val de Bourgogne ;
- Communauté de Communes Auxonne Val de Saône ;
- Communauté de Communes du Bassin de Pompey ;
- Communauté de Communes du Pays de Neufchâteau ;
- Syndicat Mixte du SCOT Sud 54.

Pour mieux appréhender la composition de notre association et la résumer d'un « coup d'œil », une carte des adhérents à l'association, diffusée dans le dossier de l'AG, a été réalisée en 2012. Cette carte a vocation à être régulièrement mise à jour.

- Veille législative et contacts parlementaires

Les élections du printemps 2012 ont modifié le paysage politique français. Ce renouvellement a donné lieu à la réalisation d'une cartographie des parlementaires clés de la zone d'effet du projet Saône-Moselle, qui sert de base à nos actions de relations parlementaires.

- **Prises de contact avec les ministres chargés du développement durable et du transport**

En juillet 2012, André Rossinot, Président de l'association, a écrit à Delphine Batho, ministre chargée de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, et à Frédéric Cuvillier, ministre délégué chargé des Transports, au sujet du projet Saône-Moselle, dans la perspective de la Conférence environnementale et de l'installation de la Commission SNIT (Schéma National des Infrastructures de Transport).

Dans sa réponse datée du 16 août 2012, Frédéric Cuvillier estime que « *le projet Saône-Moselle doit faire l'objet d'un examen attentif, au vu de son intérêt socio-économique et de la priorité accordée au redressement de nos comptes publics* ». Il y rappelait la nécessité d'établir un diagnostic global sur la pertinence et la faisabilité du projet de SNIT.

Alors que le ministre soulignait la priorité qu'il veut donner aux transports du quotidien et à la rénovation des réseaux existants, notre association s'interroge sur la place que le Gouvernement souhaite accorder aux infrastructures de transport stratégiques. Le ministre a proposé à André Rossinot une rencontre sur le sujet du projet Saône-Moselle dont il « *comprend l'intérêt* », après la réalisation de ce diagnostic sur le SNIT.

Depuis ce courrier, le ministre délégué chargé des Transports, a lancé, le 17 octobre 2012, la Commission SNIT composée de 6 parlementaires et de 4 personnalités qualifiées afin « *de construire une vision soutenable des transports en donnant la priorité aux transports du quotidien* ».

- **La lettre d'information Liaisons**

Le numéro 8 de la lettre Liaisons, diffusé en octobre 2011, est revenu sur l'AG organisée au Conseil régional de Lorraine en citant les propos d'un certain nombre d'acteurs présents engagés à nos côtés, avec un focus particulier sur les ambitions fluviales du Grand Port maritime de Marseille.

B. Les perspectives de l'association pour l'année à venir
--

I – Un suivi attentif des dispositifs liés à la définition d'une nouvelle politique des transports

Notre association sera très attentive au déroulement des deux missions récemment lancées sur la « faisabilité » financière de Seine-Nord Europe et sur le SNIT.

La réalisation de Seine-Nord Europe, premier maillon manquant du réseau fluvial national, est une étape indispensable et un préalable incontestable pour poursuivre le processus de maillage fluvial de notre territoire, et envisager, dans un second temps, une liaison fluviale à grand gabarit entre les bassins de la Saône, du Rhône et de la Moselle.

- La mission IGF / CGEDD sur la « faisabilité financière » de Seine-Nord Europe

Frédéric Cuvillier a confié au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et à l'Inspection générale des finances (IGF), une mission d'analyse et de proposition portant sur la faisabilité financière du projet Seine- Nord Europe dans le cadre de la procédure en cours d'attribution d'un contrat de partenariat.

VNF et son ministère de tutelle ont d'ores et déjà souligné la nécessité d'approfondir la possibilité de « *financements complémentaires tant de la part de l'Europe, des collectivités publiques que des financements privés.* » Par ailleurs, compte tenu du contexte financier international actuel, les problèmes de financement bancaire rencontrés par les candidats au PPP nécessite « *d'approcher la commission européenne, la BEI, d'étudier les possibilités de recours aux project bonds* ».

Les voix de nombreux membres de notre association se sont jointes à celle de parlementaires, d'élus locaux et d'acteurs économiques qui se sont mobilisés, depuis la rentrée de septembre 2012, pour soutenir la réalisation du projet Seine-Nord Europe.

L'Europe est prête à faire plus en termes d'engagements financiers. Il faut aujourd'hui que le Gouvernement saisisse cette opportunité pour confirmer la réalisation de Seine-Nord Europe qui constitue l'avenir et le principal relais de croissance du transport fluvial français, et, de ce fait, un support significatif d'un partage modal mieux équilibré.

- La Commission SNIT

Composée de 6 parlementaires et de 4 personnalités qualifiées et présidée par Philippe Duron, Député-Maire de Caen et Président de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF), cette Commission sera chargée de trier, hiérarchiser, et mettre en perspective les grandes infrastructures. Ses recommandations seront remises à la fin du premier trimestre 2013, puis présentées devant les Commissions compétentes du Parlement.

A l'issue des travaux de notre Assemblée Générale de décembre 2012, des contacts seront établis avec Philippe Duron, dans la perspective d'une audition de l'association Seine-Moselle-Rhône, à programmer début 2013 dans le cadre de cette mission.

II – Une attention particulière portée au développement du transport fluvial sur les principaux bassins de navigation

Dans un contexte économique complexe, le transport fluvial a bien résisté en 2011. L'activité fluviale a enregistré une contraction globale de 2.4 %, en raison du repli de deux secteurs traditionnels, transports de céréales et charbons. Le trafic fluvial de conteneurs a, lui, atteint un record avec 500 000 EVP (Equivalent Vingt Pied) transportés.

- Sur l'axe Saône-Moselle

Sur la Moselle, notre association suit avec attention le projet de ligne conteneurs. Le 31 octobre 2012, un essai grandeur nature a été réalisé avec le chargement de 134 conteneurs de céréales à destination de Huangpu en Chine via Rotterdam. Cet essai de manutention et de transport s'inscrit dans le cadre des CPER Etat-région Lorraine qui ont permis notamment le

rehaussement de 7 ponts. Grâce à ces travaux d'un montant de 10,2 M€, le transport de conteneurs est désormais possible sur deux couches entre Frouard et Metz et sur 3 couches 300 jours par an à l'aval de Metz.

Ce projet s'inscrit également dans le cadre du projet de plate-forme multimodale multi-sites de Lorraine qui fédère les 3 ports : Nancy-Frouard, Nouveau Port de Metz et Thionville-Illange. Ce projet est soutenu financièrement dans le cadre du CPER Etat-région Lorraine par l'Etat et de nombreuses collectivités locales, dont une grande majorité de membres de notre association.

- Sur l'axe Seine

En matière d'infrastructure, notre association se félicite de la réussite du débat public relatif au projet de mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine. Pour rappel, ce débat public, organisé du 2 novembre 2011 au 17 février 2012, a donné l'occasion à 1450 participants de s'exprimer sur le projet.

Parmi les cinq scénarios proposés au débat public, c'est le scénario n° 3 qui sera approfondi, consistant à aménager la Seine, de la Grande Bosse à Nogent-sur-Seine, pour le passage de bateaux de 2 500 tonnes. Le 29 juin dernier, VNF a ainsi décidé de poursuivre les études, dans la perspective à terme d'une enquête publique.

Enfin, en termes de stratégie, les ports de Paris, Rouen et le Havre poursuivent leur coopération au sein du GIE HAROPA afin de proposer des solutions logistiques optimisées et développer l'offre portuaire.

III – Un travail de sensibilisation des acteurs clés et de partage d'argumentaires en vue du débat public

Dans la perspective du débat public prévu sur le projet Saône-Moselle.Saône-Rhin, notre association a prévu de mener un intense travail de réflexion argumentaire et une campagne de sensibilisation des principaux acteurs clés des territoires concernés.

- Consolider le discours argumentaire de l'association et le partager avec les soutiens au projet Saône-Moselle via un blog dédié

Alors que les études actuellement menées par VNF devraient être bouclées au premier trimestre 2013, notre association mènera parallèlement un travail de mise à jour de son argumentaire afin de disposer des éléments d'information les plus pertinents en vue du débat public.

Cet argumentaire de référence sur l'essor des voies navigables et ses grands projets constituera un outil de communication et de promotion de la démarche globale de maillage fluvial de notre territoire, à moyen, court terme et long terme.

A l'occasion de l'AG 2011 de l'association, plusieurs intervenants territoriaux et représentants socio-économiques avaient souligné la nécessité d'améliorer la visibilité du projet Saône-Moselle, notamment sur le web, et de partager des argumentaires sur ce projet de liaison fluviale.

Cette proposition a été entendue par notre association qui projette en 2013 de créer un blog, site web léger et interactif, afin de partager ces argumentaires et les informations stratégiques liées au projet Saône-Moselle dans la perspective de la tenue du débat public.

Pour faire « vivre » ce blog, des opérations de promotion seront prévus tout au long de l'année jusqu'au débat public (courriers et emails de présentation du blog, propositions d'hébergement de contributions d'acteurs externes, propositions d'affiliations, démarches d'optimisation du référencement...).

- Informier et mettre à bon niveau d'information parlementaires et acteurs territoriaux

Outre la Commission SNIT, à qui une demande d'audition sera prochainement transmise, les principaux parlementaires français concernés par le projet Saône-Moselle, cartographiés par l'association en 2012, feront l'objet d'une attention particulière tout au long de l'année à venir.

Il s'agira à la fois de sensibiliser ces acteurs clés à ce grand projet d'aménagement du territoire, dans le cadre de leur activité parlementaire liée à la politique des transport, mais également sur le terrain de leur circonscription, dans la perspective d'une mobilisation des forces vives de leur territoire en vue du débat public « Saône-Moselle.Saône-Rhin ».

Un même travail de sensibilisation sera à déployer auprès d'une sélection d'acteurs territoriaux clés afin de contribuer à ce que ce débat public soit une complète réussite, dans un esprit de dialogue et d'ouverture avec l'Alsace.

Les députés européens du Parlement de Strasbourg, la Direction Générale « Mobilité et transport » de la Commission européenne et le cabinet du Commissaire en charge des transports constitueront également des cibles stratégiques pour la communication de l'association.

En 2013, notre association envisage de programmer une réunion d'information et son Assemblée générale à Marseille. A l'occasion de cet événement, un point spécifique pourrait être réalisé sur la préparation du 50^{ème} anniversaire de la mise à grand gabarit de la Moselle prévu en 2014.

* *
 *